

CONSEILS AUX PROFESSEURS

Les directives exposées dans le Livre du Professeur « Principes fondamentaux d'Education Musicale et leur application » représentent l'essentiel de notre enseignement.

Même si l'on a le sentiment de les avoir assimilées et bien appliquées, il convient de retourner fréquemment à cet ouvrage. C'est seulement lorsque l'on s'est profondément imprégné de l'esprit de cette pédagogie que les résultats apparaissent sur tous les plans.

CONTINUATION DU DÉVELOPPEMENT SENSORIEL PARALLÈLEMENT AUX ACQUISITIONS NOUVELLES

Les professeurs ont naturellement tendance à donner une importance de plus en plus grande au travail des cahiers d'élèves. En arrivant au niveau de celui-ci, il est normal que l'intonation solfée - le plus souvent possible en lecture à vue individuelle - tienne une grande place. Nous ne saurions toutefois trop insister pour que, à raison de quelques minutes par cours, les élèves continuent à développer leurs qualités sensorielles qui sont finalement les éléments de base de leur pensée musicale. Mémoire mélodique et transposition spontanée de thèmes de plus en plus difficiles comportant une grande variété de structures rythmiques et mélodiques de niveau bien supérieur à ce qui abordé dans ce cahier. Lorsqu'il y aura lieu, ces thèmes seront au contraire basés sur les caractéristiques des éléments nouveaux devant bientôt apparaître dans la lecture rythmique ou chantée. C'est en particulier ce qui devra précéder la lecture des rythmes ternaires page 8, puis du chromatisme page 17, ainsi que du mode mineur page 19.

DICTÉES

Les dictées orales de rythmes telles que décrites page 36 du Livre du Professeur, et de mots mélodiques page 106, restent d'une remarquable efficacité : indépendamment de l'aide qu'elles représentent pour récupérer les élèves retardataires à la dictée traditionnelle, elles devront toujours se joindre à celle-ci en habituant les élèves à ne pas écrire la moindre note, ou valeur de note, avant d'avoir suffisamment enregistré « l'air » et trouvé toutes les notes, puis ensuite toutes les valeurs de notes données en dictée. La division d'une phrase musicale se fera par mot et non par mesure.

On pourra ranger également sous l'étiquette « dictée » toutes sortes d'éléments dont la reconnaissance représente un excellent exercice d'audition.

a) Reconnaissance de courts fragments musicaux sur rythmes binaires et ternaires, les élèves inscrivant seulement B ou T, avec correction sélective après la dictée.

b) Reconnaissance de modes suivant le même principe. Les élèves inscrivant simplement « M » pour majeur et « m » pour mineur.

c) Reconnaissance d'intervalles mélodiques ou harmoniques dont on compare l'impression auditive, indépendamment du nom des notes. Les élèves inscrivent seulement le chiffre correspondant à l'intervalle, suivi éventuellement de la lettre indiquant la nature. (Dans ce cahier la précision de la nature se limite aux secondes majeures, mineures et augmentées, et aux tierces majeures et mineures).

DÉCHIFFRAGE

Bien des textes de ce cahier sembleront trop faciles. Nous les y avons insérés pour permettre d'une part un entraînement assidu au déchiffrage chanté, d'autre part, après un minimum d'entraînement, une interprétation aussi sen-

PROGRAMME TYPE D'UN COURS AU NIVEAU DE CE CAHIER

Le programme ci-après est donné à titre indicatif. Chaque professeur pourra s'en inspirer suivant l'âge des élèves et les conditions particulières d'enseignement. Celui-ci suppose des élèves de 9 et 10 ans, au nombre de 12 à 15, dans un cours d'une heure par semaine donné par un professeur expérimenté.

1 - Chant collectif de la mélodie apprise par cœur durant la semaine, suivi d'un contrôle individuel (en furet) mot par mot. Si indispensable, chant scolaire, 1° avec paroles, 2° en chantant sur « la lala », 3° en chantant le nom des notes.

2 - Imitation et transposition (après chant intérieur) de thèmes musicaux et imitation de formules rythmiques comportant la mémorisation des éléments nouveaux qui seront commencés en lecture une ou deux semaines plus tard.

3 - Correction si possible collective des devoirs; suivant le cas, brève explication des devoirs suivants. De temps à autre, questions orales pour contrôler la rapidité des réponses.

4 - Lecture rythmique des lignes spéciales ou dans les mélodies.

5 - « Course aux notes » ou équivalent.

6 - Dictée orale rythmique seule ou suivie de l'écrit.

7 - Chant collectif ou individuel en furet des exercices d'intonation.

8 - Dictée orale mélodique seule ou suivie de l'écrit.

9 - Lecture à vue chantée collectivement de la mélodie à apprendre par cœur pendant la semaine.

10 - Improvisation de (Question - 1/2 Réponse - Reprise de la question avec éventuellement des variantes - Enfin réponse) ou phrases mélodiques comportant certains éléments rythmiques récemment abordés.

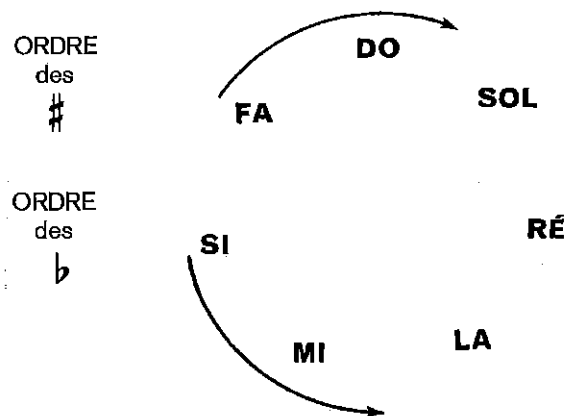
Suivant le niveau des élèves on pourra fusionner les dictées (N° 6 et 8).

Au début de certaines lignes on trouvera dans un carré les abréviations suivantes :

- R A étudier d'abord en rythme parlé sur « la lala ».
- D Mélodie susceptible d'être donnée partiellement en dictée.
- TN
SOL Thème à apprendre par cœur puis à transposer en chantant les notes et les notes altérées, suivi de l'indication du ou des tons les plus propices.
- PC Mélodies devant être apprise par cœur avec nom des notes y compris le nom particulier des notes altérées.
- I Exercice plus particulièrement destiné au travail de l'intonation.

TABLEAUX AIDE-MÉMOIRE

DES ALTÉRATIONS POUR CHAQUE TONALITÉ



TONS COMPORTANT DES DIÈSES

Pour trouver le ton majeur d'après l'armature placée après la clé, suivre l'ordre des dièses en partant de FA #. La « tonique » sera située un demi-ton au-dessus du dernier dièse. Exemple : si l'armature comporte trois dièses, ceux-ci seront FA #, DO #, SOL #. Le demi-ton au-dessus de SOL # étant LA, la « tonique » sera LA.

TONS COMPORTANT DES BÉMOLS

Pour trouver le ton majeur comportant des bémols, suivre l'ordre des bémols. L'avant-dernier bémol correspond au ton. Ex. : Armature de quatre bémols : SI, MI, LA, RÉ = Ton de LA bémol.

DES ACCORDS PARFAITS MAJEURS

FONDAMENTALES NATURELLES

lire toujours de bas en haut

1ère série	DO LA	SOL MI	RÉ SI
Particularité : aucune note altérée			
Fondamentales :	FA	DO	SOL
2e série	LA FA #	MI DO #	SI SOL #
Particularité : tierce diésée			
Fondamentales :	RÉ	LA	MI
Exception		FA # RÉ #	
Particularité : tierce et quinte diésées *			
Fondamentale :		SI	

FONDAMENTALES ALTÉRÉES

1ère série	DO # LA #	SOL # MI #	RÉ # SI #	RÉ b SI b
Particularité : toutes les notes altérées				
Fondamentales :	FA #	DO #	SOL #	SOL b
2e série	LA b FA	MI b DO	SI b SOL	
Particularité : Quinte bémolisée	LA b	MI b	SI b	
Tierce naturelle	FA	DO	SOL	
Fondamentales	RÉ b	LA b	MI b	
Exception :		FA RÉ		
Particularité : tierces et quintes naturelles				
Fondamentale		SI b		

* Entre la fondamentale et la note située au-dessus, l'intervalle s'appelle « tierce ». Entre la fondamentale et la note supérieure, il s'appelle « quinte ».
Ex. : DO MI représente une « tierce ». DO SOL représente une « quinte ».

